

## **Compte rendu de la réunion du CD du 26 octobre 2014**

**Présents:** Christophe Abric, Jean Louis Barlatier, Vincent Coste, Dominique Laplante, Guy Llata, Josette Mikoff, Serge Mikoff, Dominique Plé, Stéphane Plé, Denis Reynaud, Jean Louis Saudrais, Corinne Tournassat , Hervé Tournassat.

**Excusés :** Jean Patrick Landry, Jean Louis Lecoq, Bernard Suzzarini.

Le Secrétaire rappelle la démission de Barth Jamois qui n'est plus disponible pour des raisons professionnelles et salue son implication depuis quelques années .Vincent Delorme doit également être considéré comme démissionnaire n'étant plus membre de la sngrpc. Il est également remercié pour son implication dans la voile légère.

Le compte rendu du CD du 13 septembre après avoir été complété des remarques de Corinne est validé à l'unanimité.

### **Dossier Lecomte**

Le Secrétaire informe du jugement à la suite de la constitution de partie civile de l' association à savoir le remboursement d'une somme totale de 50583€ auquel s'ajoutent 2000€ de frais d'avocat. Françoise Lecomte n'a pas fait appel de ce jugement et propose de rembourser au club le solde (4053€) restant dû en 8 fois. Il est envisagé d'accepter cette proposition.

L'audience d'appel prud'homal est fixée au 18 décembre 2014.

### **Compte rendu financier**

Le Trésorier présente le solde des comptes ainsi que le compte de résultat arrêté au 25 octobre. Celui- ci présente un excédent supérieur à 20000 €. Pour la troisième année consécutive le budget est excédentaire et il est proposé de débattre de la politique tarifaire 2015 qui sera proposé à la prochaine Assemblée Générale.

Il confirme aussi le changement de photocopieur à la suite de l' étude de Dominique pour un montant de 3357.60€, inférieur à celui prévu après une dernière négociation, payé comptant et déjà enregistré dans le compte de résultat. L'ancien photocopieur a été offert au club voisin l' ASPPC.

## **Projet de développement École de Sport et Bilan 2014.**

Stéphane explique avoir pris les premiers contacts avec la FFV et la Régie et propose de faire un compte rendu plus complet lors du CD du 29 novembre auquel assistera Michel Cavailles.

Il présente ensuite un rapide bilan de l'année 2014 .Le nombre de participants est en hausse par rapport à 2013. 80 enfants ont participé aux sessions et stages. Dominique Plé intervient sur l'origine géographique des participants. Ils répondent aux questions de Dominique Laplante sur les différences de prix entre stage et session. Cette présentation sera aussi complétée lors du prochain CD.

Il demande ensuite l'approbation des membres sur les points suivants :

Achat de médailles pour 100€ environ

Achat de teeshirts pour 700€ environ

Tarifs 2015. Stage: 115 € plus cotisation 21€

Session: 100 € plus cotisation 21€

L'accord lui est donné à l'unanimité des membres présents.

Il informe ensuite que les flyers École de voile 2015 sont prêts. Serge transmet l'info à la Mairie

### **Commission internet:**

Serge présente l'entreprise ayant réalisé la maquette du site dont chacun a reçu le lien et qui a reçu un très bon accueil des membres du CD. Il développe également les conditions du contrat dont le montant pour 2015 serait de 100€ mois.

Il s'en suit des questions sur les prestations. Vincent souhaite savoir si la modération est comprise dans ce prix ? Il insiste sur cet aspect et sur le fait de rester propriétaire du site et de ses accès.....L'espace personnel fait aussi l'objet de nombreux commentaires.

Il s'en suit également un débat sur la procédure de transmission des informations et son contrôle. Jean Louis rappelle que la communication et donc la transmission des informations est actuellement de la compétence et de la responsabilité des responsables de commission. Après discussion cette procédure demeure et chaque responsable transmettra à Maryse les informations liées à sa commission.

Ce projet de modification du site, délégué à un fournisseur extérieur est voté à l'unanimité et Serge reprend contact avec l'entreprise pour son basculement.

Il propose également qu'elle intervienne à la prochaine réunion du CD le 29 novembre.

### **"Politique tarifaire 2015"**

Jean Louis rappelle que ce débat a pour objectif de proposer aux adhérents lors de la prochaine AG des adaptations des droits d'inscription aux manifestations ainsi qu'éventuellement de la cotisation pour tenir compte du budget excédentaire et du principe "de retour aux adhérents de la bonne gestion".

Il suggère dans un premier temps de discuter des prix des régates conviviales, celles du challenge et trophée étant plus difficile à modifier du fait du principe de co-organisation (pour rappel le prix des régates du challenge a déjà été réduit de 25€ à 20€ en 2014). A cet effet des simulations de baisse de 5 et 10 € avec l'incidence sur le budget ont été jointes au dossier sur les régates suivantes (Tribord qui va devenir uship, Sétoise, Gardianne, toi et moi )

Un débat animé s'installe.....qu'il est difficile de reproduire ici !

Les propositions ne font pas l'unanimité, les uns souhaitant agir sur le montant des droits ( jusqu'à la gratuité pour Dominique par exemple) , les autres sur le montant des cotisations, d' autres souhaitent agir sur les lots ( jean Louis Barlatier) ...et Christophe rajoute qu'on peut déjà "tempérer le débat" !! et préparer la suite par des échanges de mails avant le prochain CD !

Le sujet sera donc repris normalement au prochain CD.

### **Compte rendu des commissions**

#### ***Groupe accueil équipier***

Josette informe que le groupe s'est réduit de 3 personnes limitant ainsi l'objectif mais elle indique continuer l'accueil des nouveaux équipiers au club et y va d'ailleurs de ce pas !

#### ***Commission Croisière d'oc et Rallyes***

Josette revient rapidement sur l'annulation de la CO 2014 , Hervé s'étant blessé. Celui-ci précise que les pré-inscrits ont été informés de cette annulation.

La CO 2015 est inscrite au calendrier au 1er Août à la demande de Josette et elle recherche un volontaire pour l'organiser. Elle pourra l'aider mais ne souhaite pas accompagner la croisière.

### **Commission animation**

Dominique Laplante rappelle la procédure d'organisation des événements et en particulier le lien existant entre l'organisateur sportif et la commission animation. ( cf document en annexe) la commission animation intervient à la demande de l'organisateur.

Pas de demande, pas d'apéro!!!! Cf dernière Toi et Moi.

Chaque organisateur de régates doit donc penser à alerter Dominique PLE s'il a prévu dans l'avis de course apéro, repas .....

### **Commission sportive**

Dominique apporte des informations sur des modifications de calendrier :

Ronde blanche printemps: 29 mars 2015

Cata Camarguaise 13 et 14 juin 2015

Médical Cup: 11 avril 2015

Il évoque ensuite la régates Uship en remplacement de la Tribord. Sommes nous organisateur ou prestataire de service ? Si organisateur, peut-elle se nommer Uship ? Il semble logique d'en être organisateur mais avec une forte dotation de Uship puisqu'il n'y aura pas de facturation de prestation dans ce cas. Il semblerait que la réaction d'autres commerçants ne se soit pas fait attendre !!! Alors..?

### **Questions Diverses**

Denis rappelle l'engagement de Stéphane dans l'arbitrage de nos manifestations et demande que le club lui rembourse la formation au permis qu'il n' a pas. Les membres (Stéphane s'abstient) donnent leur accord à l'unanimité.

Propositions de Christophe:

Très bonne idée et évidemment accord de tous pour les trousseaux pharmacie des zodiacs et Canta d' oc.

Classement club des régatiers : le sujet sera repris par la commission sportive.

La discussion sur le troisième point à savoir l' achat d'un bateau est reportée faute de temps

Le Secrétaire Général  
Jean Louis Saudrais.